



Pole Institute

Interculturel dans la Région des Grands Lacs

Le travail des enfants dans les zones minières de l'Est de la République Démocratique du Congo : une fatalité ou un facteur de développement ?

Par

Aloys Tegera et Benx Mubengwa Katondji

Dossier

Mars 2015

POLE INSTITUTE

Pole Institute est un Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs.

Son siège est basé à Goma, à Est de la RDC. Il est né du défi que s'est imposé un groupe de personnes du Nord et du Sud-Kivu (RDC) de croiser leurs regards dans un contexte de crise émaillé de beaucoup d'événements malheureux, caractérisé par des cycles de violences, de pauvreté, de mauvaise gouvernance, et de l'insécurité.

En conséquence, **Pole Institute** se veut un espace de :

- analyse et recherche autour des grands défis locaux et leurs implications nationales, régionales et internationales (pauvreté exacerbée, violences sociales, fractures ethniques, absence de repères, culture de l'impunité, etc.)
- analyse et renforcement des stratégies de survie des populations dans un contexte de guerre et de crise prolongée
- analyse des économies de guerre pour dégager des pistes de renforcement des populations locales et de leurs activités économiques
- recherche-action-lobbying en partenariat avec des organismes locaux, régionaux et internationaux.

Finalité et but :

Faire évoluer des sociétés dignes et non exclusives dans lesquelles agissent des personnes et des peuples libres en vue de contribuer à :

- la construction d'une SOCIETE dans laquelle chacun trouve sa place et redécouvre l'autre par le développement d'une culture de négociation permanente et l'identification des valeurs positives communes ;
- la formation d'un type nouveau de PERSONNE indépendante d'esprit enracinée dans son identité tout en étant ouverte au monde.

Politique :

- Initier, développer, renforcer et vulgariser les idées avant-gardistes en matière de paix, de reconstruction et de cohabitation des populations vivant en zones de crise.
- Initier l'émergence d'une culture de négociation (contre une culture de la mort) basée sur les intérêts des uns et des autres.

Dossier

Editeur responsable : Pole Institute
Directeur de publication : Aloys Tegera
Rédacteur en chef : Onesphore Sematumba

Comité de rédaction : Aloys Tegera
Jean-Pierre Kabirigi
Onesphore Sematumba
Nene Morisho
Benx Mubengwa Katondji

Pole Institute
Avenue Alindi n°289, Quartier Himbi I
Ville de Goma / Nord-Kivu
B.P. 72 Goma (RDC) / B.P. 355 Gisenyi (Rwanda)
Tél.: (00243) 99 86 77 192 / (00243) 99 72 52 216 / (00250)788 51 35 31
Web site: www.pole-institute.org
E-mail : poleinst@free.fr

© Pole Institute, 2015.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays

Table de Matières

Sigles et abréviations	4
1. Introduction	5
2. Analyse du fonctionnement de l'économie des zones minières : quel rôle pour les femmes et des enfants ?.....	10
3. Pourquoi les enfants travaillent dans les mines ?.....	16
4. Les enfants doivent-ils choisir entre l'école et le travail ?	24
5. Travail des enfants dans les mines : un danger ou une passerelle pour leur développement et épanouissement ?.....	30
6. Conclusion	37
7. Références bibliographiques	40

Sigles et abréviations

PIB	: Produit Intérieur Brut
FMI	: Fonds Monétaire International
RDC	: République Démocratique du Congo
OIT	: Organisation Internationale du Travail
COOPERAMA	: Coopérative Minière des Exploitants Artisans de Masisi
UNICEF	: United Nations Children’s Fund (Fonds de Nations Unies pour l’Enfance)
USD	: Dollars Américains
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (Organisation des Nations Unies pour l’Education, la Science et la Culture)
PAS	: Programmes d’Ajustements Structurels
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
SAESCAM	: Service d’Assistance et d’Encadrement du Small Scale Mining

1. Introduction

L'exploitation minière a toujours constituée l'une des sources importantes du revenu de la République Démocratique du Congo. En 2010 par exemple, la contribution du secteur minier au PIB était estimée à 38,91% du PIB (FMI, 2013). La valeur de ressources minières de la RDC est estimée à environ 24 billions de Dollars (World Vision, 2013). Malgré cet immense potentiel minier, la RDC a occupé en 2013 le 186^e et dernier rang du classement de l'indice de développement humain. Environ 87,7 % des Congolais vivent en dessous du seuil de pauvreté, fixé à 1,25 dollar par jour et près des trois quarts des 68 millions de Congolais (74 %) vivent en dessous du "seuil de pauvreté multidimensionnel" qui tient compte de l'accès aux soins et de l'alimentation (http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/03/15/la-rdc-au-dernier-rang-de-l-indice-de-developpement-humain-du-pnud_1849284_3244.html#03mGWbsrH9VHg5qr.99, visité le 18 Février 2013).

Le déclin de l'industrie minière du pays et l'arrêté signé par le Président Mobutu libéralisant le secteur minier en 1982 ont encouragé l'exploitation artisanale des minerais au point qu'à l'heure actuelle les spécialistes estiment qu'entre 60 et 90% de la production minière de la RDC est réalisé par des artisans miniers (World Vision, 2013).

Depuis quelques années, les mines de l'Est attirent de plus en plus l'attention de la communauté internationale et celle des chercheurs. Ceci est du principalement à la triste réputation de ces mines où les affrontements entre des nombreuses milices ou entre ces milices et l'armée nationale sont monnaie courante et où le viol, le vol et la violence règnent. Le travail des enfants et des femmes est aussi présenté comme un autre fléau qui gangrène ces mines. On estime

en effet qu'une bonne partie des travailleurs dans l'artisanat minier est constitué des enfants.

Certaines statistiques sur le travail des enfants laissent perplexes. En effet, selon l'OIT (2002), environ 246 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans travaillent dans le monde et parmi eux 179 millions exercent les pires formes du travail. L'Afrique est considérée comme le continent où le pourcentage d'enfants travailleurs est le plus élevé : environ 41% d'enfants y travaillent.

Les enfants ont été depuis longtemps impliqués dans des tâches lourdes comme le creusage dans les mines de la RDC, avec tous les risques qu'une telle activité peut avoir sur leur santé. Les travailleurs jeunes sont les plus exposés au danger particulier dans un métier donné. On démontre par exemple qu'aux Etats-Unis, le taux d'accident par heure ouvrée est presque deux fois plus élevé chez les enfants et les adolescents que chez les adultes (OIT, 2002).

Soulignons par ailleurs qu'avec le processus de la certification des sites miniers qui sont obligés d'être verts pour pouvoir produire et vendre leurs minerais, les enfants et les femmes enceintes sont de moins en moins présents dans les mines de l'Est de la RDC et exercent plutôt des petits métiers autour de la mine (ces métiers consistent en général en des petites activités commerciales à la sortie de la mine, travail dans les laveries des minerais, etc). Ces métiers sont moins dangereux que le creusage.

Le travail des enfants n'est pas un fait nouveau. Le monde occidental s'est en partie développé grâce au travail bon marché offert par les enfants. Malavaux (2010) démontre par exemple que pendant la révolution industrielle, les enfants ne travaillent plus directement sous l'autorité de leurs parents comme c'était le cas avant la révolution industrielle lorsqu'ils travaillaient dans les champs familiaux. Bien plus, avec cette révolution, l'âge moyen des enfants

travailleurs diminue, les durées de travail s'allongent (certains travaillent jusqu'à 16h par jour) et les salaires étaient très faibles. Le nombre des enfants travailleurs explose pendant cette période et ceci attire l'attention du public sur les méfaits de ce travail. Ce qui va conduire certains pays à interdire le travail des enfants (Malavaux, 2010):

- Angleterre : le *Factory Act* (1833) concerne les enfants de moins de 9 ans travaillant dans l'industrie textile,
- France : la loi du 21 mars 1841 instaure un âge minimum de 8 ans et limite le travail de nuit,
- Etats-Unis : les premières mesures (1843) consistent seulement en une limitation de la durée du travail à 10 heures dans certains Etats industriels.

De ce qui précède, il apparaît clairement que les pays occidentaux ont pris beaucoup de temps pour prendre conscience des méfaits de pires formes du travail des enfants. Cependant le travail des enfants n'a pas totalement disparu du monde développé car un rapport de l'OIT estimait en 2002 à environ 2,5 millions d'enfants qui étaient économiquement actifs dans les pays développés, 2,4 millions dans les pays en transition, 127,3 millions dans la région de l'Asie et du Pacifique, 17,4 millions en Amérique Latine et dans les Caraïbes, 48 millions en Afrique sub-saharienne et 13,4 millions au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Les médias aussi bien nationaux qu'internationaux, les chercheurs et la communauté internationale s'intéressent de plus en plus à la question du travail des enfants dans les mines de l'Est de le RDC et présentent souvent une analyse qui ne tient pas compte du contexte économique, social et culturel dans lequel vivent les enfants. Depuis plus de deux décennies, le travail des enfants fait l'objet d'un débat intense tendant à présenter ce travail plus comme de l'esclavagisme du temps moderne qu'une occupation dont les enfants ont besoin

pour leur intégration sociale et leur épanouissement. Dans le contexte africain et celui de l'Est de la RDC en particulier, le travail des enfants est un phénomène complexe qui est non seulement lié à l'extrême pauvreté qui y sévit mais aussi et surtout de la culture et de l'histoire même des communautés locales. Comme l'indique un rapport de World Vision (2013), toute politique visant à éradiquer le travail des enfants ne doit pas ignorer cette complexité du problème et surtout le choix difficile auquel l'enfant fait face.

L'objectif de cette étude est donc de chercher à comprendre le phénomène du travail des enfants dans un contexte particulier qui est celui des zones minières. L'étude ne vise pas à défendre le travail des enfants mais cherche plutôt à démontrer qu'une analyse objective de ce travail requiert une approche circonstanciée et adaptée à la culture, l'histoire et à l'environnement économique dans lequel évolue l'enfant. Toute politique en la matière doit tenir compte tout d'abord de l'intérêt de l'enfant.

Trois zones minières ont été sélectionnées pour cette étude en fonction de leur importance dans la production minière de leurs provinces respectives du Nord et Sud Kivu et de la Province Orientale. Ces zones minières sont celles de Rubaya, Kalimbi et Mungwalu.

Ce rapport est basé essentiellement sur des interviews que nous avons réalisées avec les enfants travailleurs (les enfants interrogés devraient avoir entre 7 et 17 ans. Nous avons retenu l'âge minimum de 7 ans car nous avons estimé que l'âge minimum à partir duquel l'enfant peut comprendre les questions et y réserver des réponses objectives), leurs parents et des anciens enfants travailleurs de Mungwalu, Kalimbi et Rubaya. Environ vingt interviews ont été réalisées, chacune durant entre 15 et 30 minutes.

Cette étude est donc essentiellement qualitative et par conséquent l'objectif n'était pas de constituer un échantillon représentatif des enfants et de leurs familles dans les zones minières visitées mais plutôt avoir des informateurs capables de nous fournir des informations riches sur nos questions de recherche. Par conséquent, il faut souligner que nos résultats ne sont pas généralisables et ne représentent qu'un aperçu de la situation au moment de l'enquête.

Cette recherche s'articule autour de 4 sections : outre l'introduction, la section deux analyse le fonctionnement de l'économie rurale africaine et congolaise en particulier en mettant un accent particulier sur le rôle que les jouent les femmes et les enfants y jouent. La section trois passe en revue les raisons de la présence des enfants dans la mine alors que la section quatre présente une discussion sur les choix difficiles que les enfants ont à faire entre école et travail dans les zones minières de Mungbwalu, Kalimbi et Rubaya. Dans la section cinq, nous analysons les deux facettes du travail des enfants : un danger et une possibilité d'épanouissement et de développement pour l'enfant. La section six conclue le travail.

2. Analyse du fonctionnement de l'économie des zones minières : quel rôle pour les femmes et des enfants ?

La vie économie de cités de RUBAYA, Kalimbi et Mungbwalu est basée sur différents secteurs dont le secteur minier qui en est le pilier ; d'autres secteurs d'activités y sont opérationnels, c'est le cas du secteur du transport à moto, le petit commerce (les restaurants, les buvettes pour la vente des produits locaux et étrangers), l'agriculture et l'élevage.

Le secteur minier est animé par les creuseurs, les négociants et les transporteurs. Les creuseurs sont les plus nombreux. A Rubaya par exemple, la plupart appartiennent à la coopérative COOPERAMA ; c'est une Coopérative locale qui encadre plus de 90% de creuseurs qui gagnent entre 150 et 200\$ par mois. Etant pour la plupart natifs de la région, leur revenu est investi soit dans la construction des maisons, soit dans l'achat des motos pour le transport des personnes.

Plus de 100 motos assurent le transport des personnes et leurs biens à RUBAYA, certaines d'entre elles font aussi le trafic entre RUBAYA et GOMA. Par jour une moto peut générer entre 10\$ et 30\$ de recettes.

Une bonne partie de tenanciers des restaurants et buvettes ont comme clients les creuseurs et transporteurs, et la plupart de ces tenanciers injectent à la longue leur revenu dans les minerais. Les négociants quant à eux investissent dans les immeubles, l'agriculture, l'élevage et dans d'autres secteurs économiques.

Quel rôle les enfants et les femmes jouent-ils dans l'économie des zones minières ? Comme dans beaucoup d'économies rurales en Afrique, la femme joue un grand rôle et contribue en grande partie à

l'éducation des enfants et les cités de RUBAYA, Mungbwalu et Kalimbi ne sont pas épargnées par cette réalité.

Dans ces trois cités, les femmes interviennent dans beaucoup de secteurs économiques dont le secteur de mines, le petit commerce et l'agriculture. Leurs enfants sont sensés les accompagner parce que pour ces femmes, l'enfant est préparé à prendre ses responsabilités dès le bas âge.



Deux enfants tous élèves un de 12 ans et un autre de 8 ans tous vendeurs ambulants des poireaux à Rubaya (Photo Pole Institute)

Ces deux enfants, tous élèves, sont appelés à faire le tour de tous les restaurants et maisons dans la cité de RUBAYA pour la vente des poireaux et ce, sur recommandation de leurs mamans avant d'aller suivre les cours dans leurs écoles respectives.



Mme NIKUZE Vendeuse de la boisson locale et Chance Fillette de NIKUZE aidant sa mère dans la vente de la boisson locale (Photo Pole Institute)

Mme NIKUZE habite à Rubaya et est mariée et mère de cinq enfants, son mari est chauffeur et travaille à Goma ; elle a décidé de faire le petit commerce, notamment la vente de la boisson locale le Musemburo depuis deux ans. Elle se fait assister par ses enfants chaque matin quant la boisson est plus consommée, deux de ses enfants étudient chaque après midi dans une école de la place. Son capital est de cinquante dollars et c'est avec ce petit commerce qu'elle fait face aux besoins quotidiens de ses enfants à part la prise en charge scolaire de ces derniers et autres dépenses comme les soins de santé supportés par son mari. Elle se dit fière de contribuer à la survie de sa famille¹.

Notre enquête dans les zones minières nous a permis de constater que l'unité de production domestique est généralement sous l'autorité masculine, comme c'est le cas dans la plupart des sociétés africaines. Cette reconnaissance sociale et culturelle de l'autorité masculine sur la femme confère à l'homme le titre du chef de famille.

Soulignons cependant que dans les zones rurales, les femmes ont toujours joué un rôle très actif dans l'entretien économique de la famille, en particulier à travers leurs activités agricoles et commerciales. Malgré cette contribution unanimement reconnue, même parmi la communauté des hommes; l'autorité familiale reste tout d'abord masculine.

Les femmes comme ménagères font la propreté de la cour, la lessive, la vaisselle, la cuisson des aliments, la garde des enfants, ramasser le bois de chauffe. Au delà des tâches domestiques qui sont presque exclusivement réservées aux épouses et enfants filles de la famille, nous avons constaté que dans les zones minières les femmes sont aussi obligées de travailler pour faire vivre leurs familles dans la mesure où leurs maris, qui sont généralement creuseurs, utilisent leurs revenus pour des dépenses extraconjugales comme la bière et

¹ Interview réalisée à Rubaya le 17 Aout 2014

les femmes. Comme activités génératrices de revenu, les femmes travaillent dans les mines, cultivent les champs, exercent le petit commerce comme tenir des boutiques, des restaurants et petits débits de boissons.

Bien plus, nous avons constaté qu'il y a de plus en plus de femmes veuves, divorcées et célibataires qui gèrent leurs familles et l'unité de production du ménage. Par ailleurs, les creuseurs sont très mobiles et se déplacent d'un site minier à un autre à la recherche d'un puits qui produit plus d'or. Cette mobilité les oblige à abandonner leurs ménages sous la responsabilité des femmes.

Mme Odette souligne que dans sa localité de Nizi en Ituri, les femmes travaillent beaucoup plus que les hommes. Se basant sur son cas, elle insiste sur le fait qu'au delà de toutes les tâches domestiques qui lui sont réservées (elle est aidée par ses filles), elle travaille aussi dans la mine et sa contribution au revenu familial est de loin supérieure à celle de son mari².



Photo des laveurs dont une femme dans un KINAMBA à LUWOWO GASAZI.

² Interview avec Mme Odette le 17 Février 2015

Dans les zones minières, malgré la présence de leurs maris, les femmes deviennent donc chefs de familles sans le vouloir. La plupart des femmes rencontrées dans ces zones fournissent l'essentiel des biens et des revenus domestiques.

C'est le cas de Mme Aimé Londe qui travaille dans la mine de Makala à Mungwalu et dont le récit résume très bien le comportement des hommes dans les zones minières : «... nous les femmes souffrons beaucoup, nos maris dépensent dans la bière et les femmes tout ce qu'ils gagnent dans les mines et laissent la charge de toute la famille sur les épaules de la femme. Moi par exemple, je suis mariée depuis 15 ans et je peux vous jurer que c'est moi qui couvre presque 90% des dépenses de mon ménage. Mon mari ne se préoccupe pas de mon bien être et celui de ses enfants. C'est difficile pour nous les femmes »³³. Une étude de Pole Institute (2015) a démontré que le revenu gagné par un artisan minier est relativement supérieur au revenu moyen d'un congolais (environ 300\$ à Mungwalu entre 200 et 250\$ à Rubaya et Kalimbi) mais la mauvaise gestion de ce revenu ne permet pas qu'il profite à toute la famille.

En effet, cette étude souligne que pour la majorité des artisans miniers, tout le revenu qu'ils gagnent est rapidement dilapidé dans l'alcool et le sexe au point que certains mineurs ont estimé que les jeunes femmes, les vendeurs d'alcool et quelques commerçants sont les plus grands bénéficiaires de l'argent généré par l'artisanat minier. La plupart des artisans miniers ont deux ou trois femmes et avec plusieurs enfants ; ce qui ne permet aux familles et aux enfants en particulier de bénéficier pleinement de l'argent gagné par leurs pères (Pole Institute, 2015). Un tel comportement de artisans miniers ne leur permet pas de constituer une épargne qui pourrait financer les études de leurs enfants, obligeant certains de ces derniers à abandonner leurs études pour travailler aussi dans la mine, et à

³³ Interview avec Mme Londe le 17 Février 2015

d'autres, beaucoup plus ambitieux et courageux, à travailler pour financer leurs études.

La subdivision du travail dans les mines se fait selon le sexe et l'âge. Ce sont les hommes qui descendent dans les puits pour creuser les minerais, les transporteurs portent les sacs des minerais dans les laveries pour être nettoyés, et c'est dans ces laveries où les femmes et les enfants interviennent souvent. Leur travail est d'apporter de l'eau et vanner les minerais. Certaines femmes sont impliquées dans l'administration des puits consistant souvent dans le comptage de sacs de minerais venant des puits, et le paiement des transporteurs. C'est le cas d'Eugene Turikunkiko qui est propriétaire d'un puits et dont la femme est détentrice d'une carte de creuseur. Cependant, le rôle de sa femme est de faire le comptage de sacs de minerais venant du puits et payer les transporteurs⁴. Les autres femmes détentrices des cartes des creuseurs vont dans les sites avec des petits capitaux pour l'achat de minerais bruts et les font transporter vers les laveries pour la vente.

Dans ces laveries, les femmes et les enfants y arrivent également pour diverses raisons ; les femmes pour aider les hommes à laver les minerais et faire le petit commerce dont la vente de la boisson alcoolique et y organisant aussi le service de la restauration. Les enfants très jeunes accompagnent souvent leurs mères et les aident dans leurs activités commerciales alors les enfants un peu âgés participent activement aux tâches de lavage.

⁴ Interview réalisée à Rubaya le 11 Aout 2014

3. Pourquoi les enfants travaillent dans les mines ?

Durant notre enquête, nous n'avons que très peu d'enfants et des femmes qui travaillaient dans les mines. La plupart d'entre eux exerçaient de petits métiers autour des mines que nous avons visitées. Nous n'avons vu aucun enfant ni aucune femme impliqués dans les tâches minières difficiles comme le creusage. Cependant, certaines femmes et enfants ont été aperçus faire du nettoyage, le transport des minerais et du tamisage du minerai, deux activités considérées comme moins dangereuses.

Encadré 1 : Différence entre travail et emploi

Dans son étude sur le travail des enfants au Cameroun, Kom (2009) insiste sur la différence qu'il faut établir entre travail et emploi. Le travail se définit comme étant l'ensemble des activités humaines coordonnées en vue de produire ou de contribuer à produire ce qui est utile alors l'emploi est ce à quoi s'applique l'activité rétribuée d'un employé, d'un salarié. C'est en quelque sorte la somme du travail humain effectivement employé et rémunéré dans un système économique. Par conséquent, contrairement au travail, l'emploi implique une rémunération. Cependant l'objectif de celui qui exerce un emploi ou un travail est de contribuer à la satisfaction de ses besoins matériels et à l'amélioration de son bien être.

Durant notre visite dans la mine de Luwowo à Rubaya, nous avons constaté la présence de plusieurs enfants sur le site minier, mais après vérification et discussions avec plusieurs informateurs informels, nous avons eu l'assurance que tous ces enfants n'étaient pas impliqués dans des tâches à l'intérieur de mines, mais accompagnaient leurs mères investies dans des petites activités commerciales autour de la mine ou alors se livraient eux-mêmes à

ces activités commerciales. Ainsi, la majorité des femmes et des enfants était plutôt actifs dans des activités de la vente de la nourriture, de l'eau, des beignets, des cartes de téléphone, des cigarettes, etc.

Des discussions que nous avons eues avec quelques informateurs clés nous ont révélé que certains enfants ne travaillaient que pendant les vacances pour pouvoir gagner un peu d'argent pour préparer la rentrée scolaire et payer ainsi leurs frais scolaires. Ceci explique pourquoi le nombre d'enfants serait plus élevé dans les sites miniers lorsqu'il n'y a pas cours.

Sur les 10 enfants que nous avons interviewés, nous avons constaté que la plupart commencent à travailler vers l'âge de 11 ans et se consacrent généralement aux tâches qui semblent être très peu nuisibles à leur santé. Seulement deux enfants (des filles) rencontrés à Kalimbi ont dit avoir commencé à travailler avant l'âge de 11 ans, soit respectivement à l'âge de 10 ans et 9 ans. Bien plus, lorsqu'on demande aux enfants s'ils effectuent aussi des tâches domestiques, on se rend compte que ce sont les filles qui sont plus impliquées dans ces tâches (comme par exemple la cuisine, la collecte de l'eau et la garde des enfants) que les garçons.

Soulignons que la Convention de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur l'âge minimum, du 26 juin 1973, affirme : « L'âge minimum d'admission à tout type d'emploi ou de travail qui, par sa nature ou les conditions dans lesquelles il s'exerce, est susceptible de compromettre la santé, la sécurité ou la moralité des adolescents ne devra pas être inférieur à dix-huit ans ». Elle autorise le travail à partir de 16 ans sous certaines conditions (de santé notamment, et de formation dans le domaine d'activité concerné). Cette convention concerne essentiellement les travaux lourds et dangereux tels que, par exemple, les industries extractives. La même convention précise alors que « la participation des enfants à l'activité économique peut

être bénéfique à condition de ne pas nuire à leur santé, à leur développement ou à leurs études. Le travail qui ne nuit pas aux études (travail léger) est autorisé à partir de l'âge de 12 ans. » Comme souligné plus haut, les enfants que nous avons rencontrés durant notre enquête ont commencé à travailler à 11 ans, un âge proche de 12 ans mentionné dans la convention.

Le rapport de L'UNICEF en 2010 estime que le nombre d'enfants travaillant dans le monde tournait autour de 246 millions dont 15,5% ont moins de 18 ans. Il est donc surprenant qu'autant d'enfants soient employés malgré les efforts déployés par la communauté internationale pour lutter contre ce phénomène.

Lorsqu'on demande aux enfants pourquoi ils sont dans les mines, presque tous répondent que c'est pour aider leurs parents à subvenir aux besoins de la famille et pour payer leurs frais scolaires. La pauvreté semble donc être un facteur explicatif du travail des enfants dans les mines.

Derrien (2008, cité par Malavaux, 2009) suggère quelques facteurs susceptibles d'expliquer ce type de travail notamment la pauvreté, l'abandonnés de l'école, ils sont victimes des accidents de la vie, ignorés des systèmes politiques, ou prisonniers de la culture. »

La pauvreté de leurs familles est alors présentée comme le facteur le plus important expliquant le travail des enfants dans les pays en développement. En RDC par exemple, surtout dans sa partie Est, qui a longtemps connu des guerres à répétition, les familles vivent dans une pauvreté extrême où les chefs des ménages sont généralement sans emploi et doivent faire vivre des familles d'environ 7 à 8 personnes en moyenne. La modicité de leur revenu oblige alors les enfants à travailler et le revenu que ces derniers gagnent constituent un supplément non négligeable pour la survie des familles.

Malheureusement, certains enfants qui travaillent font des travaux lourds et dangereux⁵ pour leur santé et bien être. Ainsi le rapport de l'UNICEF (2010) sur le travail des enfants dans le monde souligne qu'environ le quart des enfants travailleurs travaillent dans des conditions très dangereuses ; c'est le cas par exemple des enfants travaillant dans la production de matériel pornographique ou contraints de participer à des conflits armés ou à d'autres activités illicites.

Il convient malgré tout de tempérer ces aspects très négatifs du travail des enfants, certains trouvant des moyens moins dangereux de gagner de quoi se nourrir, entre autres exemples la vente sur les marchés, la réparation de certains objets, les services (cirage de chaussures ou lavage de voitures).

La plupart d'enfants rencontrés autour des sites miniers étudiaient et ne travaillaient qu'à mi temps pendant les jours de l'école. Ils ont admis qu'au moins un parent était impliqué dans les activités minières (soit le creusage, le transport ou le nettoyage surtout pour les mères), soit alors un proche de la famille (un frère ou un ami). 8 enfants sur 10 ont par ailleurs affirmé que tous les deux parents sont encore vivants et par conséquent on peut conclure, pour le cas des zones minières que nous avons visitées, que le fait d'être orphelin n'est pas la raison principale qui pousse les enfants à travailler contrairement à ce qu'affirment certaines études.

Il importe par ailleurs de souligner que presque tous les enfants travailleurs que nous avons rencontrés ont commencé à travailler sur demande de leurs parents. Ceci est généralement le cas pour les

⁵ C'est le cas des enfants de moins de 18 ans qui font du creusage dans les mines. Bien que durant notre enquête nous n'avons pas pu rencontrer des enfants dans les mines faisant du creusage, certains informateurs clés nous ont rapporté que des temps en temps il n'était pas exclu que certains enfants, échappant à la vigilance des contrôleurs dans les mines, entrent les trous pour creuser les minerais

enfants qui ont commencé à travailler très jeunes alors que ceux qui ont commencé à un âge avancé, après 14 ans, ont mentionné avoir décidé de travailler de leur propre initiative, surtout lorsqu'ils ont constaté que leurs parents ne pouvaient plus payer les frais scolaires ou lorsqu'ils ont constaté que leurs amis gagnaient un peu d'argent en faisant certaines tâches autour des mines. Des interviews réalisées à Rubaya avec certains parents ont permis de comprendre que certains parents encouragent leurs enfants à exercer des petits métiers. Ce travail n'étant pas dangereux pour la santé des enfants, ils estiment que le travail des enfants ne devrait pas être interdit dans les sites miniers. Cependant ces parents disent qu'ils encouragent leurs enfants à aller à l'école bien qu'ils exercent des petites activités rémunératoires.

Les parents que nous avons rencontrés sur les sites miniers ont reconnu qu'ils incitaient ou encourageaient leurs enfants à exercer une petite activité rémunératrice mais ont souligné le fait qu'une telle décision était généralement prise lorsqu'eux-mêmes étaient incapables de subvenir aux besoins de leurs familles et avaient besoin de l'aide de leurs enfants pour y arriver. Le revenu gagné par leurs enfants est présenté par les parents comme un supplément important pour leur survie et celle des enfants. Ils ont cependant tous mentionné que si leur revenu s'améliorait considérablement, leurs enfants n'auraient plus à exercer une activité rémunératrice et devrait plutôt s'occuper des quelques petites tâches domestiques.

Cette affirmation révèle que les parents ne considèrent pas le travail des enfants autour des mines comme étant normal car ils sont conscients des risques auxquels les enfants sont exposés en exerçant ce travail. Tous les parents sont d'avis que leurs enfants doivent aller à l'école car c'est selon eux le seul moyen de mettre fin à la pauvreté qui ronge leurs familles mais le seul obstacle est le manque des moyens pour financer ces études. Toutefois, bien que les parents

trouvent ce travail anormal pour les enfants, ils considèrent que traditionnellement les enfants ont toujours effectué des petites tâches domestiques et aider leurs parents.

Les parents mentionnent que le fait que les enfants combinent travail et étude constituait un risque pour leur avenir dans la mesure où la plupart d'entre eux ont tendance à accorder plus d'importance au travail qu'à l'école. Il appartient de ce fait aux parents d'exercer un contrôle rigoureux sur les enfants pour que cette combinaison école-travail ne puisse nuire aux études des enfants.

L'argent que les enfants gagnent est principalement utilisé pour payer leurs frais scolaires et ensuite pour contribuer à assurer la survie de la famille. Certains enfants ont cependant affirmé qu'une partie de leur argent est utilisé à d'autres fins comme par exemple s'acheter des habits. Cette réponse est généralement donnée par des enfants un peu plus âgés alors que tous les enfants plus petits ont affirmé que leur argent sert à satisfaire deux besoins principaux : le paiement des frais scolaires et l'achat des objets scolaires et de la nourriture dans leurs familles.

La question qu'il faut soulever ici est de savoir si les enfants gagnent suffisamment d'argent pour payer leurs frais scolaires et contribueraient à la survie de leurs familles. Notre enquête a démontré qu'en moyenne un enfant gagne environ Frc 2000 par jour, soit environ USD 2.2, ce revenu peut monter jusqu'à Frc 4000 à Mungbalu. Cependant le coût de la vie étant très élevé dans les zones minières, des nombreux parents estiment que ce revenu combiné à ce qu'ils gagnent les aident à peine à assurer leur survie et à payer les frais scolaires des enfants mais reconnaissent toutefois que le revenu des enfants contribue ne serait ce qu'à atténuer la difficulté des conditions de vie dans lesquelles vivent leurs ménages.

Certains enfants ont confirmé qu'ils ont commencé à travailler parce qu'ils avaient été chassés de l'école faute de moyens financiers pour payer. Ce qui a poussé certains d'entre eux à abandonner pratiquement les études pour travailler et aider la famille alors que d'autres ont commencé le travailler pour pouvoir payer les frais scolaires et poursuivre leurs études. C'est le cas des enfants travailleurs que nous avons rencontrés dans les cités minières visitées par notre équipe de recherche.

Toutefois, bien que les parents se plaignent de la modicité du revenu qu'ils gagnent et la présentent comme une des raisons qui les poussent à laisser leurs enfants travailler, il faut souligner que le comportement des habitants de zones minières en matière de gestion d'argent laissent à désirer et expliquerait en grande partie leur pauvreté. Une étude de Pole Institute (2015) a démontré que ce qui caractérise les habitants de ces zones c'est l'indiscipline. Le revenu mensuel moyen d'un parent dans ces zones, selon une étude de Pole Institute, varie entre USD 200 et USD 300, ce qui est supérieur au revenu d'un congolais moyen. Avec ce revenu, s'il est bien géré et avec un peu de discipline, il est possible de subvenir aux besoins de la famille. Mais ce revenu est rarement utilisé pour le bien être des enfants et en particulier à leur scolarisation.

Devant cette insouciance des parents quant à l'avenir de leurs enfants, on remarque alors que les enfants développent des stratégies pour générer eux mêmes des revenus nécessaires à leur scolarisation. La plupart d'enfants, sans nécessairement être employés par qui que ce soit, travaillent à leur propre compte, se débrouillent, se battent et gagnent de l'argent pour aider leurs parents.

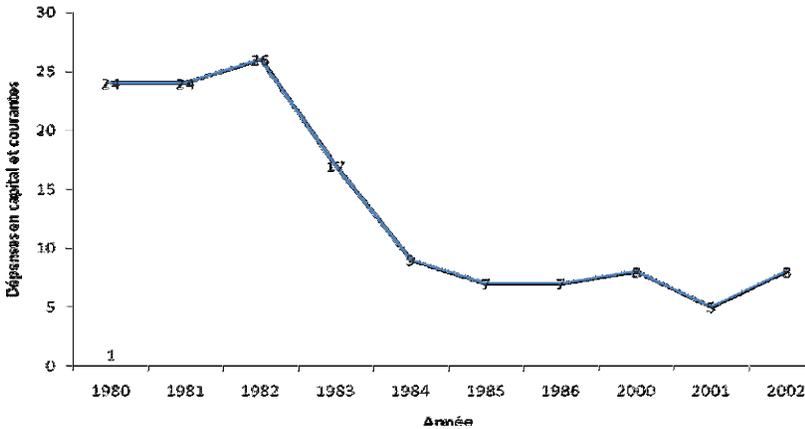
Ces enfants travailleurs vivent avec leurs parents ou alors un de leurs parents et ne reçoivent aucune assistance de la part du gouvernement congolais. La non gratuité de l'école en RDC ne laisse aucune chance aux enfants issus de familles pauvres, misérables et

souvent analphabètes, incapables de payer leur scolarité qui sont écartés du système éducatif. Certains enfants n'ont alors d'autres choix que de travailler pour aider leurs familles à survivre et pour certains pour payer leurs frais scolaires.

4. Les enfants doivent-ils choisir entre l'école et le travail ?

Les programmes d'ajustement structurels ont sérieusement affecté le secteur éducatif des nombreux africains et particulier de la RDC. Un rapport de l'UNESCO (1995) montre que pour 2/3 des pays de l'Afrique subsaharienne, le salaire minimal et le salaire moyen dans le secteur non agricole ont en moyenne baissé de 25 % entre 1980 et 1988 à cause de PAS. Cette baisse a sensiblement réduit la capacité des parents à contribuer à l'éducation augmentant ainsi la pression pour retirer les enfants de l'école et de les orienter vers le marché du travail. Par ailleurs ce rapport souligne aussi que ces pays ont vu le pourcentage d'enfants admis à l'école qui terminent l'enseignement primaire baisser, et cette baisse a été plus importante chez les filles que chez les garçons. Le pourcentage de filles achevant le cycle primaire a crû de 2,42 % en moyenne par an dans les pays sans PAS, alors qu'il a baissé en moyenne de 0,31 % à 1,90 % par an dans les pays sous ajustement selon l'intensité des PAS (UNESCO, 1995). En RDC, la situation dans le secteur éducatif s'est sensiblement dégradé avec l'implémentation des PAS au début des années 80.

Graphique 1: Part du budget allouée à l'éducation



Ce graphique denote un effondrement très rapide de la part du budget allouée par le gouvernement congolais aux dépenses de l'éducation. Alors que cette part représentait plus du quart du budget national au début des années 80, elle est passée à seulement 5% des dépenses totales du gouvernement au début de la décennie précédente. En termes du PIB, Mokonzi (2000) souligne que les dépenses de l'éducation représentaient moins de 2% du PIB au début des années 2000 contre environ 7% au cours des décennies 60 et 70. La conséquence de cette baisse a entraîné une diminution importante des dépenses que l'Etat alloue à chaque élève ou étudiant comme le montre le tableau qui suit.

Tableau 1: Dépense réelle par élève (en \$ de 2002 constants)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	2000	2001	2002
Education : Dépenses courantes										
Prim&Sec	109	101	113	33	13	13	13	10	3	4
Supérieur	7993	5996	5107	2695	666	754	734	72	29	57
Dépenses en capital										
Prim&Sec	3	3	5	2	1	0	0			
Supérieur	71	5	0	13	0	7	8	0	6	20

Source : Mokonzi (2000)

Le Tableau 1 ressort une régression brutale de la dépense par élève, surtout au niveau universitaire. Au niveau primaire, le cout de formation d'un élève pour le primaire et le secondaire est passée de 109\$ à seulement 4\$ entre 1990 et 2002 alors qu'à l'université ce cout est passé de 7993\$ à seulement 57\$ pendant la meme période. En effet, en 2002 cette dépense représentait environ 0,7% de leur niveau de 1980 pour le niveau universitiare et 3,6% pour le niveau primaire et sécondaire.

Une conséquence de cette baisse du financement du secteur éducatif est la baisse du taux de scolarisation surtout au niveau primaire. A ce faible taux de scolarisation s'ajoute une faible efficacité du système éducatif. Mokonzi (2000), citant un rapport de l'UNICEF de 2002 sur la RDC, écrit que le taux de déperdition entre la première annéee primaire et la cinquième année primaire est de 75%, ce qui suppose que sur 100 enfants qui s'engagent en première année primaire, seulement 25 atteignent la 5^{ème}.

De ce qui précède, on peut conclure qu'une des conséquences importantes des PAS sur le système scolaire en Afrique a été l'abandon de l'école par de nombreux enfants dont les parents étaient subitement devenus incapables de couvrir leurs dépenses scolaires. Cependant, d'autres facteurs comme l'absence ou l'éloignement de l'école et l'incapacité des gouvernements à proposer un enseignement gratuit expliquent l'abandon de l'école et poussent de nombreux enfants vers le travail.

La crise économique qui a frappé de plein fouet l'économie congolaise depuis le début des années 80 a non seulement affecté son secteur éducatif mais presque tous les secteurs de l'économie avec des nombreux ménages perdant leurs emplois ou voyant leurs salaires réduits sensiblement. La paupérisation des ménages a alors conduit des nombreux enfants à travailler et aider ainsi les familles à survivre. Bien plus, avec le retrait de l'Etat du secteur éducatif et le cout de l'éducation qui n'a cessé d'augmenter, des nombreux

ménages pauvres ont préféré utiliser le peu des ressources à leur disposition à la survie familiale plutôt que d'envoyer leurs enfants à l'école, considérant que le bien être de la famille passe d'abord avant celle des enfants. Très souvent, les enfants n'ont donc d'autres choix que de travailler pour soutenir leurs familles.

Ce travail aide aussi beaucoup d'enfants à couvrir leurs dépenses scolaires et rester ainsi dans le secteur éducatif tout en exécutant un travail rémunéré. Par conséquent, la conception de l'OIT et de l'UNICEF qui oppose éducation et travail des enfants, considérant ainsi l'éducation comme une activité à plein temps et excluant de ce fait les enfants travailleurs du secteur éducatif, semble inappropriée pour des nombreux enfants travailleurs.

Il est aussi important de souligner que la faible rentabilité de l'investissement en éducation n'encourage pas les familles, surtout analphabètes, à envoyer leurs enfants à l'école et pousse certains enfants à accorder très peu d'importance à l'école. Le taux de chômage élevé et la difficulté de trouver un emploi pour les jeunes diplômés participent de façon non négligeable à l'abandon de l'école au profit du travail précoce. Le slogan très célèbre dans le milieu scolaire „Chike eza rien, batanga bazanga“ („ils ont étudié mais sont pauvres“) trouve ainsi toute sa justification. Comme le souligne Kom (2009), de plus en plus de parents considèrent que l'école ne rapporte pas dans la mesure où la relève de la prise en charge des plus jeunes qui était supposée être assurée par les aînés en qui les parents ont investi n'est plus garantie. Très souvent ils restent à la charge de leurs parents après leurs études.

Alors que dans beaucoup des pays, surtout développés, l'école est devenue gratuite, en RDC beaucoup d'enfants en âge d'aller à l'école restent en dehors du système scolaire. Ce dernier ne leur permet pas de faire face aux besoins immédiats de leur vie et devant l'incapacité de leur famille de le faire, ils sont obligés dès leur bas âge à travailler pour contribuer à la satisfaction des besoins de leurs familles.

Beaucoup d'enfants issus des familles pauvres sont donc obligés de faire un choix difficile entre l'école et le travail. Plusieurs chercheurs ont estimé que la meilleure façon pour mettre fin au travail des enfants est de les envoyer à l'école. Deux courants de pensée s'opposent alors par rapport à cette suggestion : les abolitionnistes et les régulationnistes.

Le courant des abolitionnistes postule que l'enfant doit être protégée et aucun travail de l'enfant n'est acceptable. C'est le point de vue soutenu avec acharnement par l'OIT et l'UNICEF qui considèrent l'enfant travailleur comme une victime à protéger. Parmi les principaux instruments que ces deux organisations ont suggérés pour l'élimination progressive du travail des enfants figure l'école obligatoire. Cette idée remonte aux années 60 lorsque les pays riches ont préconisé, à travers le principe de la scolarisation universelle (convention 138), que la place de l'enfant était à l'école et non pas au travail et par conséquent il était impérieux de dissocier l'école du travail. La plupart des pays du Sud, en particulier les pays africains, vont s'opposer à cette vision occidentale de l'enfant et refuseront de ratifier cette convention. Cependant ces pays vont adhérer à la déclaration des droits de l'enfant des années 1990 qui va dans le même sens que la convention 138 présentant l'école comme étant la seule solution pour sortir les enfants du marché du travail. C'est ainsi que l'idée de l'école gratuite pour tous est devenue de plus en plus populaire.

La gratuité de l'école, qui n'est même pas encore effective en RDC, n'est pas un gage pour mettre fin au travail des enfants comme le prônent plusieurs chercheurs et ONGs. En effet comme le souligne Kom (2009), les dépenses scolaires vont au delà des frais scolaires et intègrent des dépenses comme l'alimentation, le transport, l'habillement, etc. Il est difficile à un jeune écolier affamé et mal habillé de refuser un petit boulot qui peut lui permettre de s'acheter

de manger quelque chose après l'école et de s'acheter l'uniforme ou alors acheter ne serait ce que du savon pour laver son uniforme.

Des études ont démontré que l'approche préconisant l'école comme l'unique solution au travail des enfants a très peu de chance de réussir dans la mesure où le retrait de l'enfant du marché du travail peut avoir des conséquences financières non négligeables sur le revenu des nombreuses familles pauvres. Certains projets ont alors proposé de soutenir financièrement les familles dont les enfants acceptaient d'aller à l'école. Une telle mesure avait permis, dans le cadre du Brésil par exemple, d'augmenter la fréquentation scolaire mais sans arriver à retirer les enfants du monde du travail (Cardoso et Portela Souza, 2004).

Le résultat de la recherche de ces deux auteurs nous permet de constater que souvent les projets visant à inciter les ménages à envoyer leurs enfants à l'école ignorent l'importance du travail de ces enfants pour leurs ménages ou pour eux-mêmes et devraient de plus en plus réfléchir sur comment adapter la lutte contre le travail des enfants aux conditions de vie de ces derniers et voire dans quelle mesure école et travail peuvent être conciliés.

Ce point de vue est soutenu par les partisans du courant régulationniste et le mouvement des enfants travailleurs qui considèrent que l'éradication du travail des enfants telle que prônée par les abolitionnistes relève plus de l'utopie que du pragmatisme. Ils défendent l'idée selon laquelle si les enfants travaillent c'est pour assurer leur survie et que parfois le travail peut correspondre à l'intérêt de l'enfant. Par conséquent, avant de retirer un enfant du travail, on devrait penser à l'impact que cela aurait sur son épanouissement, son développement et sa survie et celle de sa famille. On éviterait ainsi une interdiction à tout prix et sans distinction du travail des enfants en considérant que certains types de travail peuvent être exécutés par ces derniers et leur être profitables.

5. Travail des enfants dans les mines : un danger ou une passerelle pour leur développement et épanouissement ?

Cette section se base essentiellement sur les témoignages de certains acteurs sur le travail des enfants. L'objectif ici n'est pas de faire l'apologie de ce type de travail mais de démontrer que qu'il est ancré dans la culture des africains et ne doit pas être automatiquement considéré comme une fatalité dans la mesure où les exemples des individus qui ont été enfants travailleurs et ont fini par réussir dans leur vie sont légion.

Nous commençons par présenter quelques exemples d'enfants qui travaillent actuellement et qui poursuivent en parallèle leurs études pour terminer avec les expériences des anciens enfants travailleurs qui ont pu terminer leurs études secondaires, voire universitaires et réussir dans leur vie.

Bahati est un élève en 4^e Primaire, il a 13 ans son père réside à Goma et l'aurait abandonné à l'âge de 5 ans. Il doit faire chaque jour trois à quatre tours dans la laverie pour y puiser de l'eau à vendre au marché. Pour chaque tour effectué, il gagne 500 FC, ce qui fait un revenu de 2000 FRC par jour (soit 2,2 USD) ; cette somme d'argent est gérée par sa maman pour payer les frais scolaires et couvrir d'autres dépenses familiales.

Habimana a 12 ans. Il était élève mais les conditions de vie n'ont pas permis à ses parents de payer ses études. Il a du de ce fait abandonné temporairement ses études. Conscient de cette incapacité financière de ses parents, il a pris l'option de commencer, comme des nombreux autres enfants, à puiser de l'eau dans la laverie pour la vendre enfin de gagner un peu d'argent pour subvenir

à ses besoins scolaires. Aujourd'hui il a repris ses études et tout se passe très bien pour lui.

Enfin, Hakiza a 14 ans et est en 5^e primaire. Chaque jour, il se rend dans la laverie près du site minier de Nyange où il vend les cannes à sucre auprès des creuseurs. Ce petit commerce lui a été confié par sa maman pour pallier à certaines difficultés auxquelles fait face la famille. Il est heureux parce que le revenu généré par son petit business permet d'aider sa maman à payer ses frais scolaires et ceux de ses frères.



Les enfants faisant certaines activités dans la LAVERIE/KINAMBA de LUWOWO.

Ce groupe d'enfants rencontrés à Rubaya sont conscients que leur présence dans les mines n'est pas indiquée à leur âge et que leur place serait plutôt à l'école mais estiment cependant que compte tenu du niveau de pauvreté élevé de leurs familles, ce travail dans les laveries leur procure un revenu qui contribue à la survie de leurs familles. Ils soulignent également que les tâches qu'ils exécutent dans ces laveries ne sont pas lourdes et n'empêchent pas certains d'entre eux d'aller à l'école les après midis. Bien plus, les agents du SAESCAM ont souligné que la présence des enfants dans les laveries n'est pas autorisée⁶ mais ces derniers développent toujours des

⁶ Ceci est une des conditions pour qu'un site soit certifié vert

stratégies pour échapper au contrôle de ces agents et entrer dans les laveries pour travailler⁷.

A Rubaya, nous avons constaté qu'il y a deux types de laveries : les Kinamba qui sont des laveries se trouvant juste à côté des mines et le Loutra ou Prosoma qui se trouvent en pleine cité de Rubaya. Alors que le nombre d'enfants présents dans le Kinamba est élevé, il n'en est pas le cas dans les Loutra ou Prosoma qui sont faciles à surveiller et où le contrôle du SAESCAM et CSAC est très régulier et les enfants réussissant à s'y infiltrer sont facilement interceptés et chassés.

Les trois témoignages présentés plus haut prouvent qu'il y a des enfants qui combinent travail non dangereux dans les mines et école. L'argent qu'ils gagnent est utilisé en partie pour payer les frais scolaires et une autre partie est utilisée pour satisfaire les besoins de leurs familles. Tous ces enfants ont souligné que sans ce travail, ils seraient incapables de poursuivre leurs études étant donné la pauvreté de leurs parents. Il est évident que l'idéal serait que ces enfants puissent étudier sans devoir travailler mais le contexte dans lequel ils vivent ne le permet pas et un minimum de pragmatisme devrait nous amener à réfléchir sur comment accompagner ce travail plutôt que de chercher à l'abolir complètement.

Les expériences de certaines personnes ont par ailleurs démontré que des nombreux enfants travailleurs ont fini par réussir dans leur vie bien qu'ils aient combiné travail et étude. Des nombreux témoignages collectés à Rubaya corroborent ce point de vue. C'est le cas par exemple de M. Gakonde, un couturier de 67 ans, natif du terroir et agriculteur. Selon lui la terre à cultiver était distribuée aux cultivateurs par le chef coutumier. Ses enfants et sa femme s'occupaient de la grande partie du travail du champ et ses enfants faisaient l'école régulièrement pendant que lui s'occupait plus de la construction des maisons de sa famille : « J'étais fier du travail de

⁷ Interview réalisée à Rubaya avec les agents du SAESCAM le 29 Septembre 2014

champs de mes enfants et de ma femme car non seulement je pouvais payer régulièrement et à temps la redevance du chef coutumier mais aussi la récolte faisait étudier mes enfants qui aujourd'hui m'ont payé cette machine que j'utilise » insiste-t-il. Abondant dans le même sens, M. Senguye Gatambi âgé de 65 ans et père de 11 enfants souligne que tous ces enfants ont obtenu chacun son diplôme d'état contrairement à lui qui a abandonné ses études malgré l'insistance de ses parents de le faire étudier. Ses enfants aidaient leur maman à cultiver chaque fois après cours, et c'est avec l'argent des produits de récolte qu'il a payé leurs études.

Des entrevues que nous avons réalisées avec certains adultes présents dans les mines ont révélé que les enfants qui fréquent l'école travaillent généralement le weekend ou pendant les vacances. Cependant, nous avons constaté que pour les enfants un peu âgés (15 ans et plus), nombreux d'entre eux travaillent tous les jours (surtout les après midis après l'école) et parviennent à continuer leurs études⁸.

Les pires formes de travail des enfants, comme par exemple la servitude et le travail obligatoire des enfants, les enfants soldats, la prostitution des enfants, l'utilisation des enfants dans des activités illicites, l'activité de creusage dans les mines, doivent être proscrites car affectant non seulement la santé des enfants mais aussi ne permettent pas aux enfants de poursuivre leurs études.

Pour éviter tout amalgame entre travail indigne et travail digne pour les enfants, la langue anglaise permet de faire une distinction entre le concept de Child labour et child work. Le Child labour renvoie aux formes intolérables du travail des enfants alors que le child work relève plutôt des formes non nuisibles et positives du travail des enfants (Leroy, 2009). La deuxième conception du travail des enfants considère que ce travail devrait moins être considéré comme un

⁸ Interview réalisée à Mungwalu avec Mr Luc le 21 Août 2014

moyen d'accumulation des moyens matériels mais plus comme un mode de socialisation.

La plupart des travaux de recherche, des médias occidentaux et des textes internationaux font implicitement référence à la notion de child labour et ignorent le « child work » lorsqu'ils traitent le travail des enfants, surtout lorsqu'ils font allusion au travail des enfants dans les mines. Une question importante qu'il importe de soulever est de savoir si le travail des enfants dans les mines de Rubaya, Kalimbi et Mungbwalu relève du child labor ou du child work.

Sans pour autant négliger quelques cas des enfants qui exercent encore de manière informelle des travaux durs comme le creusage dans ces mines, nous devons reconnaître qu'il devient de plus en plus rare de rencontrer des enfants qui font de tâches nuisibles dans les mines. Le travail de SESCOAM, la pression des grands pays acheteurs et la sensibilisation de nombreuses ONG ont permis de réduire sensiblement le nombre d'enfants et des femmes enceintes qui font le travail qui relève du champ du « child labor ». Actuellement, les enfants exercent plus des tâches légères qui relèvent donc du « child work » et on devrait essayer d'accompagner et encadrer ce travail car toute tentative visant à l'abolir aurait très peu de chance de réussir.

La plupart d'expériences que nous avons présentées révèlent que certains enfants travailleurs exerçaient diverses tâches qui n'étaient ni dangereuses pour leur santé ni susceptibles de les empêcher à continuer leurs études. Faudrait-on interdire même ce type de travail qui semble pourtant bénéfique au développement des enfants et de leurs familles ? Quand on demande aux enfants relativement âgés et à leurs parents leur opinion sur l'abolition de ce type de travail, ils répondent unanimement que cela aurait un impact négatif sur leurs conditions de vie et sur la poursuite de leurs études. Nous présentons dans les lignes qui suivent quelques exemples d'enfants qui sont

parvenus à financer leurs études grâce au travail dans les mines et qui aujourd'hui poursuivent leurs études universitaires.

Mr Junior a commencé à travailler dans les mines à l'âge de 11 ans à Ujelasiga dans le territoire de Mahagi. Son père est mort quand il n'avait que 2 ans et c'est son oncle qui a payé ses frais scolaires jusqu'en quatrième année primaire quand il mourut aussi. L'enfant a donc du abandonné ses études pendant une année et décida de travailler seulement le Samedi et Dimanche comme porteur dans la mine. Grace au revenu gagné, il a payé ses études jusqu'à décrocher son diplôme d'études secondaires à ARU. Après, il est rentré à Mungbwalu où il a travaillé comme creuseur pendant une année et a accumulé suffisamment d'argent pour commencer une petite activité commerciale et financer ses études universitaires à l'université Shaloom de Bunia où il a obtenu son diplôme de graduat. Présentement, il est retourné à la mine et travaille toujours comme creuseur et espère continuer plus tard son deuxième cycle universitaire.

Cette expérience est similaire à celle de M. David qui est orphelin de père depuis l'âge de 11 ans quand il était en première année secondaire. La perte de son père a eu de répercussions sur la poursuite des études, car il n'y avait plus personne pour payer ses frais scolaires. Il a alors commencé à travailler dans la mine comme « laveur », surtout le weekend et le peu d'argent qu'il gagnait l'aidait à payer ses études. Il a obtenu son diplôme d'Etat dans la section pédagogique à l'Institut Tumaini de Nyabibwe. Aujourd'hui il fait ses études universitaires à Goma à l'UAGO (Université Adventiste de Goma) et ceci grâce à l'épargne qu'il a pu constituer dans son métier de creuseur qu'il continue à faire pendant les vacances scolaires.

Les enfants travailleurs appartiennent souvent à des groupes sociaux défavorisés, rongés par la pauvreté et l'illettrisme. Dans un contexte d'exclusion sociale, toute analyse objective du travail des enfants doit

s'intéresser à l'importance de ce travail pour les enfants eux-mêmes et pour leurs familles. Elle doit aussi tenir compte de l'environnement dans lequel vit l'enfant. Une étude de l'OIT estime que la contribution du travail des enfants peut représenter jusqu'à 20 à 25% du revenu familial. Par conséquent, pour ces familles, le travail des enfants contribue à la réduction de leur exclusion sociale et son interdiction ne pourrait que renforcer cette exclusion.

En effet, comme déjà souligné un peu plus haut, la conception occidentale du rôle de l'enfant dans la société doit être nuancée et contextualisée. L'enfant est considéré dans le monde occidental comme un innocent qui n'a aucune valeur économique et qu'il faut protéger du monde des adultes (Bonnet, 2006). Les seuls lieux de son apprentissage et de socialisation devraient seulement être l'école et la famille (Leroy, 2009).

Cette conception du rôle de l'enfant qui ne tient pas compte du contexte historique, culturel, social et économique dans lequel évolue l'enfant pourrait être contreproductive au lieu de servir son bien être. Par conséquent, la lutte contre le travail des enfants devrait tenir compte des lieux et du contexte. Il existe de plus en plus des chercheurs, d'ONG et des mouvements d'enfants travailleurs, qui revendiquent le droit pour les enfants à un travail digne. Tout en soutenant une telle conception des choses, on devrait être prudent et rester vigilant pour éviter les pratiques sociales et culturelles qui encourageraient le travail des enfants contraire à la dignité humaine et qui affecterait négativement leur bien être.

6. Conclusion

Malgré les multiples initiatives de la communauté internationale pour mettre fin au travail des enfants dans les mines de l'Est de la RDC, cette étude démontre qu'on est encore loin d'avoir des mines où il n'y aurait que des adultes comme travailleurs.

La littérature existante sur le travail des enfants dans les mines de la RDC ne fait référence qu'au « child labour » et fait fi du « child work » qui, comme démontré dans cette étude, ne cesse de prendre de l'importance compte tenu de la nouvelle réglementation sur l'artisanat minier et de l'obligation que les artisans miniers ont d'exclure des mines les enfants et les femmes enceintes pour pouvoir exploiter et vendre leurs minerais.

Il devient de plus en plus rare de trouver des enfants très jeunes qui font des travaux lourds dans les mines, comme le creusage. Lors de l'enquête que nous avons menée dans les mines de Makala à Mungwalu, Koweit à Kalimbi et Luwowo à Rubaya, nous avons constaté que la grande majorité d'enfants travailleurs font plutôt des tâches légères dont le risque sur leur santé physique est réduit. En effet, la présente étude révèle que la plupart d'enfants travailleurs sont soit impliqués dans l'activité de lavage des minerais soit exercent des petites activités commerciales à la sortie de la mine.

Combiner l'école et l'étude est une réalité dans les mines que nous avons visitées. Le travail des enfants dans ces mines leur permet de gagner un petit revenu qui couvre leurs dépenses scolaires. Des exemples donnés dans cette étude illustrent que des nombreux enfants travailleurs ont fini par réussir dans leur vie, certains ont même fini leurs études universitaires grâce au travail dans la mine. C'est notamment le cas de Mr Junior de Mungwalu qui travaille depuis l'âge de 11 ans dans la mine et a pu financer, grâce à ce travail, ses études depuis la quatrième année primaire jusqu'à

l'université. Les enfants ont toujours travaillé dans la culture africaine, mais certains d'entre eux ont pu continuer leurs études et réussir dans leur vie. Combien d'enfants ont été gardiens des chèvres dans leurs familles main ont pu poursuivre leurs études ? Le discours occidental sur le travail des enfants doit donc être nuancé et adapté aux réalités africaines.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que de nombreux enfants qui travaillent dans la mine n'étudient plus. Toutefois, nos entretiens avec certains enfants et adultes nous ont permis de comprendre que l'abandon de l'école est moins une conséquence directe du travail des enfants dans la mine mais plutôt de la pauvreté des parents et par conséquent de leur incapacité à subvenir aux besoins de la famille et en particulier à payer les dépenses scolaires de leurs enfants. La grande majorité d'enfants qui travaillent dans les mines y sont non pas parce qu'ils ont eu à faire un choix entre l'école et le travail et qu'ils ont choisi de travailler plutôt que d'aller à l'école mais très souvent ils n'ont pas eu d'autres choix que de travailler parce les parents étaient dans l'incapacité financière de les envoyer à l'école.

La pauvreté sévère dans laquelle vivent les habitants des zones rurales et minières force les enfants à travailler pour payer leurs études et aider leurs parents à couvrir certaines dépenses de la maison. Cependant, dans les zones minières, le revenu gagné par les parents est relativement acceptable et s'il était bien géré, pourrait permettre de subvenir aux besoins de leurs familles et envoyer leurs enfants à l'école. Cependant, nous avons démontré que pour les habitants de ces zones, les études des enfants ne font parties de leurs priorités. Le revenu gagné difficilement est rapidement dilapidé dans l'alcool, les dépenses ostentatoires, les femmes alors que les études de leurs enfants et en général le bien être de la famille sont relégués au second plan.

Pour terminer, rappelons que cette étude ne fait pas une apologie du travail des enfants, surtout des pires formes de ce travail qui doivent être combattues et abolies. L'étude cherche plutôt à expliquer que dans le contexte africain, éliminer le travail des enfants n'est pas une tâche aisée et toute analyse de ce type de travail doit être placée dans un contexte culturel, social et économique. Tous les acteurs impliqués dans la lutte contre ce travail et la promotion de l'école pour les enfants devraient tenir compte du contexte dans lequel vivent ces derniers et militer pour une approche moins conflictuelle entre école et travail des enfants. Nous estimons qu'une approche exclusive de l'école, interdisant tout travail de l'enfant, aurait très peu de chance de réussir.

7. Références bibliographiques

Bonnet, (2006), Bourdillon M. (2006), « Children and Work : A Review of Current Literature and Debates », *Development and change*, Vol 37 (6), 1201-1226.

Cardoso E., Portela Souza A. (2004), *The Impact of Cash Transfers on Child Labor and School Attendance in Brazil*,
<http://ideas.repec.org/p/van/wpaper/0407.html>.

Fonds Monétaire International (2013), République démocratique du Congo : Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, Washington, D.C.

Kom (2009), Scolarisation et Travail des Enfants au Nord Cameroun, *Alternatives Sud*, Vol 16-2009/117

Leroy, A. (2009), Contre le travail des enfants ? Prédésumé à débattre, <http://www.cetri.be/spip.php?article1101>

Malavaux, J.G. (2010), Les problèmes éthiques liés à la lutte contre le travail des enfants, Mémoire de Master, Université d'Auvergne

Mokonzi, G., (2000), Fourniture efficace de Services dans le domaine de l'enseignement public, l'Open Society Initiative for Southern Africa, Open Society Institute, Johannesburg, Afrique du Sud

OIT (2002), Rapport global: Un avenir sans travail des enfants, Genève

Pole Institute (2015), Epargne dans la communauté des artisans miniers de Mungbalu, Rubaya et Nyabibwe/Kalimbi : analyse des initiatives existantes, des contraintes et des stratégies de sensibilisation à l'épargne, Goma

UNESCO (1995), Effets de Programmes d'Ajustement Structurels sur l'Education et la Formation, Paris

UNICEF (2010), Situation des Enfants dans le Monde, Genève

World Vision (2013), Les enfants travaillant dans les mines s'expriment. Recherche sur les enfants dans les mines artisanales à Kambove, en RDC. Principaux constats, Kinshasa